



**Conseil économique et
social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.15/AC.2/18
1er septembre 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS ET FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à
l'Accord européen relatif au transport international
des marchandises dangereuses par voies
de navigations intérieures (ADN) *

Neuvième session,
Genève, 24-28 janvier 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA NEUVIÈME SESSION **

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 24 janvier à 10 heures

IMPORTANT

De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (mireille.chavet@unece.org).

Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 71252).

* Cette réunion est organisée conjointement par la Commission économique pour l'Europe et la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

** Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/WP.15/AC.2/18.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Élection du bureau
3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)
4. Propositions d'amendements au Règlement annexé à l'ADN
5. Questions relatives à l'agrément des sociétés de classification
6. Programme de travail et calendrier des réunions
7. Questions diverses
8. Adoption du rapport.

* * * * *

NOTES EXPLICATIVES

1. Toute proposition d'amendement ou autre document doit être soumis avant le 29 octobre 2004, en anglais, français ou russe, au secrétariat de la CEE-ONU ou en allemand à la Commission centrale pour la navigation du Rhin.
2. Des annotations à l'ordre du jour et une liste de documents seront diffusés après cette date sous forme d'additif au présent ordre du jour.
3. Par souci d'économie, les documents expédiés par courrier ne seront pas distribués en salle. Les délégués sont priés de se rendre à la réunion munis de leur exemplaire. Les documents seront aussi disponibles à la page web : http://www.unece.org/trans/main/dgdb/ac2/ac2nwdc_2005.html. Tout document non reçu par courrier pourra être obtenu auprès de la Section de distribution des documents (bureau C.111, 1^{er} étage, Palais des Nations).



OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

Date:

Titre de la réunion

Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigations intérieures (ADN) (24-29 janvier 2005)

Délégation/Participant de (pays, organisation ou agence)

--

Participant: Nom M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Prénom

--

--

Catégorie de participation

Chef de la délégation	☐	Observateur (organisation)	☐
Membre de la délégation	☐	ONG	☐
Observateur (pays)	☐	Autre	☐
.....			
.....			
Participation du / au			
du		au	...

Dans quelle langue préférez-vous recevoir les documents

Anglais ☐

Français ☐

Russe ☐

Occupation officielle:

--

No de passeport :

--

Valable jusqu'au :

--

No de téléphone officiel :

--

No de télécopieur (Fax) :

--

Adresse E-mail :

--

Adresse officielle permanente :

--

Adresse à Genève :

--

Accompagné par son conjoint Oui ☐

Non ☐

Nom du conjoint

--

Prénom

--

A remplir lors de la délivrance de la carte d'identité

Signature du participant :

Signature du conjoint :

Date :

Réservé au Service de sécurité

No de la carte délivrée:

Initiales du fonctionnaire:

Security Identification Section
Open 0800 – 1700 non stop

